

Actualités / Économie

17 février 2016 - 09:18

Banque de terres de la MRC de Charlevoix: « Mariages » agricoles

Par Emelie Bernier, journaliste



Françoise Lavoie, Pierre Melançon, Nancy Chabot, Louis Provost et Marylène Thibault. - Photo: Emelie Bernier

À travers la création d'une banque de terres destinée à mettre en lien des propriétaires désirant louer une partie de leurs champs inutilisés et des entrepreneurs agricole qui souhaitent les faire fructifier, le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix se concrétise.

L'initiative découle des consultations publiques du PDZA et avait été identifiée comme prioritaire par le milieu, comme l'explique la coordonatrice Marylène Thibault. «Un des constats importants qui a découlé des consultations du PDZA, c'est la présence de terres en friche. Comme dans d'autres MRC québécoises, la banque de terre a été implantée pour faciliter l'accès à la terre aux nouveaux agriculteurs et producteurs, pour la mise en valeur des sols, l'occupation du territoire et des milieux ruraux et peut-être même établissement de nouvelles familles! », indique Mme Thibault.

Développée dans la MRC de Brome Missisquoi en 2011-2012, la plateforme banquedeterre.ca sert de support à la banque de terre charlevoisienne, encore vierge pour l'instant. «C'est la même plateforme internet, mais mise à notre main par la MRC. Par exemple, ici, pour respecter la vie privée et éviter la spéculation, il n'y aura pas de photos dans nos fiches. Le contact entre le propriétaire et le locataire va se faire par l'agent terrain qui elle disposera de photos. La fiche va donner la municipalité où est située la terre, la superficie, la superficie cultivable, le zonage, l'état de la superficie, s'il y a un boisé, des bâtiments, de l'équipement, quels types de production sont privilégiés, par exemple », spécifie la coordonatrice.

Un processus en 5 étapes permettra au propriétaire et au locataire de conclure la transaction, à l'aide de l'agent terrain et de mentors qui agiront à titre bénévole pour que le mariage soit à la satisfaction des deux parties. «L'accompagnement est primordial! Notre travail sera de mettre les balises, de rassurer les gens pour que ce soit des ententes gagnant-gagnant, d'agir comme médiateur et d'apporter les besoins et les craintes des deux parties », indique Mme Thibault. Les mentors assumeront une part de ce travail.

«On va être un peu les belles mères », image Louis Provost, qui partage le titre avec Pierre Melançon. « On va essayer de deviner lesquels des propriétaires et des locataires sont « mariables », en apportant un jugement externe. Notre intérêt est d'aider les deux partenaires à arriver à une entente pour que l'entrepreneurship puisse se développer et que les terres continuent d'être exploitées », indique-t-il.

Nancy Chabot, conseillère en développement économique à la MRC, agira à titre d'agent-terrain. La notaire France Dufour sera aussi amenée à intervenir pour concrétiser les balises de l'entente.

Le service de banque de terres s'adresse tant aux propriétaires terriens qu'à la relève agricole de tous âges. « Toute personne qui a un projet en démarrage et qui recherche une terre peut y trouver son compte, mais aussi le producteur qui cherche des terres supplémentaires pour cultiver, qui aimerait trouver des partenaires d'affaires ou même une relève pour un transfert d'entreprise », indique Marylène Thibault.

Des coûts sont associés à l'utilisation d'une banque de terres, mais seulement lorsque l'entente se concrétise. «L'inscription est gratuite et le coût se retrouve à la fin, quand il y a jumelage. Ainsi, un locataire pour qui une entente se concrétise devra déboursier 500\$ à la MRC. La part du propriétaire sera assumée par la MRC. D'autres avantages pourraient s'ajouter, pour inciter ces derniers à louer leurs terres.

Des rencontres sont prévues au cours des prochaines semaines ou mois dans chacune des municipalités de la MRC afin de faire connaître le programme. « On a déjà des noms, de propriétaires comme de gens qui ont des projets et qui cherchent des terres. On va les relancer afin de constituer notre banque de terres et ainsi mettre le projet vraiment sur les rails », de conclure Marylène Thibault.

Les personnes intéressées peuvent contacter Nancy Chabot à la MRC en appelant au 418-435-2639.